

## PROBLEMATIQUES DES ATTEINTES A LA PETITE FAUNE SAUVAGE

### La problématique du chat domestique - prédateur instinctif



« Mon chat est un redoutable prédateur. Le chat de mon voisin pose des problèmes. Il commet des désagréments, gratte mes parterres de fleurs, le potager... et y fait ses besoins. »

La présence des chats dans l'environnement n'est pas toujours appréciée.

Chaque chat tue un nombre non négligeable de proies.

Cette prédation devient préoccupante pour la petite faune sauvage, notamment autour des mangeoires à oiseaux ou dans les zones semi-urbaines soumises à des pertes d'habitat et de pollutions diverses ...

Des chats sont abandonnés, laissés sur place lors de déménagement, en France, 80 000 animaux domestiques sont abandonnés chaque année, surtout en période de départs en vacances.

Associée à des phénomènes de divagation et de prolifération, la prédation par le chat domestique est préoccupante ...

### SOLUTIONS ET ASTUCES après s'être bien informé ...

Famille : *Felinae*

Nom latin : *Felis silvestris catus*

Nom vernaculaire : Chat domestique

Taille : corps 45 à 60 cm + 24 à 35 cm de queue

Poids : 3 à 6 kg en moyenne

Régime alimentaire : Carnivore opportuniste généraliste

Apprécié dans les foyers pour sa compagnie, son autonomie et son indépendance, il est un membre à part entière de 57% des familles françaises.

Rapport Homme/Chat, classification en France :

**Chat de propriétaire** : 13 millions nourris, identifiés (obligatoires), stérilisés (conseillé), soignés, sous la responsabilité d'une personne

**Chat libre** : nourri, identifié, soigné, sous la responsabilité d'associations de protection de la nature ou de la Mairie, défini dans l'article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime. Attrapé puis relâché sur le lieu de capture seuls des chats stérilisés sont relâchés et non des individus féconds.

**Chat errant** : nourri plus ou moins régulièrement par l'Homme. Population : entre 8 à 10 millions.

**Chat haret ou féral** : chat domestique retourné à l'état sauvage. Il vit, voire se reproduit, librement dans la nature. Pas de donnée connue à l'échelle nationale.

**Chat forestier** : A NE PAS CONFONDRE !  
Espèce sauvage et protégée en France.



### Biologie du chat domestique

Variable selon ses conditions de vie, la longévité du chat domestique peut atteindre 20 ans ; 75% des chats errants n'atteignent pas 6 mois. Sa survie dépend de l'Homme qui le nourrit et le soigne (vaccins, soins vétérinaires).

Doté d'un très bon odorat qui lui permet d'identifier ses proies, ses ennemis, le sexe et l'état émotionnel de ses congénères, il possède une très bonne acuité auditive avec des oreilles mobiles et une excellente vue qui s'adapte à l'intensité lumineuse (vision nocturne).

Sa salive a la capacité de "camoufler" son odeur lorsqu'il se lèche, cela lui permet de chasser sans être repéré.

Il a une mâchoire puissante et des griffes rétractiles pour immobiliser ses proies et pour grimper.

Son corps souple est adapté à la chasse à l'affût.

Il peut effectuer des sauts de 1.5 à 2 mètres de haut.



## Comportement

Le chat est d'abord un animal nocturne, même s'il a tendance à devenir diurne. Son domaine vital varie de 0,1 à 600 ha. Cette surface dépend de la quantité de nourriture disponible (les chats non-nourris ou peu nourris ont un plus grand domaine vital) ou de la densité de population féline (plus la densité de chats est importante au plus le domaine vital est petit). Le chat de propriétaire a tendance à rester dans le périmètre de « sa maison ». Le chat est un chasseur dans l'âme, même bien nourri, il a besoin de recréer ce comportement. S'il est contraint, il peut présenter des signes d'agressivité surtout à l'aube ou au crépuscule, lorsque l'activité prédatrice est maximale. Le chat a besoin de manger plusieurs fois par jour entre 10 et 19 repas. Son activité prédatrice varie en fonction de son âge, sa condition physique, son tempérament, s'il est ou non stérilisé, la sécurité alimentaire, les conditions météorologiques, etc. Il a un comportement de chasse élaboré, solitaire, avec un comportement d'affût, d'embuscade et de capture. Un chat errant consacre en moyenne 12 heures par jour à la prédation, 3 heures par jour pour un chat de propriétaire.

### Activité prédatrice

Le chat fait entre 10 et 19 repas par jour.

Un chat errant consacre en moyenne 12 heures quotidiennes à la prédation, contre 3 heures par jour pour un chat de propriétaire. Selon différentes études et méthodes, un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, un chat errant 273 et un chat haret 1071.

Les proies principales sont :

- 68% des micromammifères (mulots sylvestres, souris domestiques, musaraignes),
- 23% des oiseaux (mésanges, merles noirs, rouges-gorges)
- 9% des reptiles (lézards des murailles, tarentes de Maurétanie).



56% des proies ne sont pas consommées par les chats.

Entre 8 à 10% des animaux blessés accueillis dans les centres de soins (LPO) ont été victimes de la prédation d'un chat domestique : 84% d'oiseaux et 16% de mammifères et reptiles, dont 59% des chauves-souris.

La bibliographie permet d'extrapoler à 75 millions le nombre d'oiseaux tués par des chats en France, 27 millions en Grande-Bretagne et 500 millions aux Etats-Unis.

Le chat domestique est un prédateur non-natif dans tous les environnements où il est présent. Introduit par l'Homme, le chat domestique est une espèce que l'on peut considérer comme "invasive" dans les écosystèmes.

MAIS l'urbanisation et la destruction des habitats impactent majoritairement la faune sauvage et leurs conditions de vie idéales. Le chat domestique participe mais n'est pas seul responsable de la mortalité ou du déclin de certaines espèces.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) et la LPO ont mis en place un observatoire participatif invitant les propriétaires de chat(s) à partager leurs observations. Une étude a été conduite par la LPO en 2016 et 2017 : 40 propriétaires de jardins se sont portés volontaires pour tester plusieurs dispositifs d'éloignement : le dispositif à ultrasons Catwatch®, les grilles Stop Chat, une plante répulsive et le répulsif «maison». Le répulsif « maison » semble le plus efficace pour empêcher le chat d'accéder à une zone restreinte. (Voir « les solutions » ci-après).

### Que dit la loi ?

L'identification : selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L212-10) : les chats doivent être obligatoirement identifiés (puce, tatouage...) préalablement à leur cession (vente, don...). L'identification est obligatoire pour tous les chats nés après le 1er janvier 2012 et, au plus tard, âgés de 7 mois.

Animal errant, animal en état de divagation : selon le Code rural et de la Pêche maritime (Art. L211-19-1) : il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Est considéré comme chat errant : tout chat dont le propriétaire n'est pas connu, saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui, à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître ou à plus de 200 mètres des habitations.

Cas particulier : le chat dit libre est défini Art. L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime. Le territoire est défendu par des chats stérilisés et non pas réinvesti par des individus féconds. Abandon et maltraitance Selon le Code pénal, il est interdit d'abandonner un animal domestique ou apprivoisé (Art. 521-1), ou de donner de mauvais traitements (Art. R 654-1) ou la mort (Art. R655-1) à un animal domestique ou apprivoisé.



## Les Solutions contre la prédation sur la petite faune sauvage

*La cohabitation des chats domestiques et de la petite faune du jardin est possible avec des mesures assez simples. Même si aucune solution ne supprimera totalement les dégâts ou les victimes, le cumul de solutions contribuera au moins à en réduire le nombre. A chacune et chacun de mettre en place aménagements et dispositifs adaptés.*

Aménager son jardin avec des zones de refuges : définir un endroit du jardin à laisser sauvage, un muret en pierres sèches, ... autant d'abris potentiels pour la petite faune. Elle pourra s'y réfugier en cas de danger. Pour cela gardez des zones à couvert végétal haut, plantez haies ou buissons épineux, il existe des mélanges préparés de graines « toutes fleurs sauvages » qui offre un joli coup d'œil.

Rendre la prédation difficile : pendant les périodes rudes comme les épisodes prolongés de froid ou de pluie, en période de sortie du nid, si vous aidez les oiseaux à s'alimenter, utilisez une mangeoire suspendue ou sur pied plutôt que de les nourrir au sol. Les mangeoires et niochirs sont idéalement placés dans une zone dégagée, ce qui permet aux volatiles d'avoir une bonne visibilité sur les alentours.



Installer sur le pied des mangeoires, des troncs et autres parois qui accueillent les niochirs une grille Stop Chat. Il s'agit d'une grille plastique hérissée de picots. Elle peut empêcher les chats de grimper, de gratter, d'occuper une zone de chasse...le grillage « à poule », des plantes épineuses (rosiers, etc.) font très bien l'affaire. L'objectif est de déranger le chat sans le blesser !

Stop Minou ou obstacle "maison" sont destinés à empêcher les chats et autres prédateurs de grimper. Le Stop Minou est une barrière de protection constituée de maillons à piques à installer sur des arbres hauts ; veillez à une hauteur minimale de pose pour en garantir l'efficacité

L'entonnoir est à installer sur des petits arbres, des pieds de mangeoires, etc. Un tube en PVC mis sur le pied de la mangeoire peut également éviter au chat d'y grimper. Veiller à une hauteur minimale de pose de 1,5 à 2 mètres, selon l'agilité du chat.

Créer son répulsif "maison" : mélangez dans un litre d'eau, 10 gouttes de jus de citron et 20 gouttes d'huile essentielle d'Eucalyptus radiata dans un vaporisateur. Cette préparation est à appliquer chaque jour sur les zones à protéger et sur un rayon de 1 mètre.

Les plantes répulsives comme le *Coleus canina*, une plante « anti-chat », sont caractérisées par une odeur forte qui dissuade les chats. En contrepartie, ceux-ci apprécieront une zone avec de l'herbe à chat *Nepeta cataria*.

Eviter de nourrir les chats en extérieur, cela attire d'autres chats.

Maîtriser les populations de chats sans les éliminer : si vous constatez la présence de chat(s) errant(s) miaulant, maigres, qui semblent perdus ou en mauvaise santé, vous pouvez contacter une association locale de défense et de protection des chats (SPA, Maison du chat,... coordonnées sur le net). Elle viendra capturer le(s) chat(s), pour les prendre en charge, les nourrir, soigner, stériliser si nécessaire, et leur trouver une famille d'accueil.

Les moyens d'effarouchement sont divers et nombreux mais souffrent à terme d'accoutumance et surtout effrayent les autres espèces.

L'arrosage à détection de mouvement effarouche par ses jets d'eau les chats qui seront repoussés de la zone à protéger (potager, bac à sable...). Cependant, le jet peut se déclencher à l'occasion de votre passage et aussi faire fuir les oiseaux. Son utilisation et la zone couverte doivent donc être maîtrisées.

Catwatch® est un détecteur infra-rouge, le dispositif se déclenche par le mouvement et la chaleur corporelle du chat lorsqu'il pénètre dans la zone couverte. Le Catwatch® détecte les allées et venues dans un rayon de 12 mètres et émet des ultrasons par séquences de 4 secondes sur une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>. La réaction varie d'un individu à l'autre : certains chats sensibles vont fuir immédiatement alors que d'autres, au comportement plus dominant et territorial, vont tenter de lutter (temporairement) contre le dispositif. Ce système a été testé par la RSPB (The Royal Society for the Protection of Birds) et par la LPO. Il existe d'autres appareils à ultrasons dans le commerce.

Les clochettes, breloques à colliers : les colliers doivent impérativement être sécurisés c'est-à-dire spécifiquement conçus pour les chats afin d'éviter les accidents comme la pendaison et l'étranglement en cas d'accrochage à une branche ou autre aspérité, les chats sont des acrobates qui grimpent partout.

Deux clochettes réparties sur des endroits différents du collier peuvent être ajoutées. Leur tintement signale la présence du prédateur à la petite faune, surtout les micromammifères.

Les collerettes appelée Birdbesafe® sont à ajouter au collier. De couleurs vives (rouge, orange et jaune), elles sont constituées d'un tissu large de 5 cm. Ce dispositif sollicite la bonne vue des oiseaux.

En prenant soins de son chat, en lui assurant une alimentation de qualité aux textures variées en libre accès, les chats ne devront pas pallier un manque de ressources alimentaires et ainsi limiteront leurs déplacements à la recherche de proies.

Stériliser son chat est fortement conseillé par de nombreuses associations de protection de la nature et des animaux et les vétérinaires. Elle permet de limiter la prolifération des chats, de stopper les naissances non souhaitées et donc les abandons. Les chats stérilisés ont une espérance de vie plus longue et en meilleure santé. Les mâles sont moins agressifs, moins possessifs et leurs comportements de marquage territorial est diminué, ainsi que la nuisance sonore et le vagabondage. Les femelles stérilisées voient le risque de tumeur mammaire, de cancer des ovaires ou de l'utérus, de gestation nerveuse et de pyomètre (accumulation de pus dans l'utérus) diminué de façon significative.

Stimuler son chat, jouer avec lui permet d'extérioriser son instinct chasseur. Ficelle, boîte en carton, boule de papier, arbre à chat (face à la fenêtre, pour qu'il puisse observer et surveiller l'extérieur), casse-tête alimentaire... ne pourront qu'épanouir votre compagnon félin et diminuer chez lui ses envies de prédation.

Surtout n'abandonnez pas votre chat dans la nature... En période de départ en vacances, vous pouvez le confier à un ami ou un voisin, le mettre en pension ou l'emmener avec vous. Si vous n'avez plus les moyens de vous occuper de votre chat, vous pouvez lui trouver une nouvelle famille ou le confier à une association de défense et de protection des chats.



*Références bibliographiques :*

*LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort*

*Forin-Wiart, M-A. Identification des facteurs de variation de la prédation exercée par les chats domestiques (Felis silvestris catus) en milieu rural. Université de Reims. 2014. Thèse.*

*Anne-Laure DUGUE (2015) Dossier Chat domestique et biodiversité*

*Nicolas MACAIRE Fiche technique Les chats et les oiseaux*

*Isabelle LUNEAU (2016) Synthèse bibliographique La prédation du chat domestique.*